

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ANNEXION

PAR

L. G. DESJARDINS

DÉPUTÉ DE L'ISLET A LA CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA.

QUEBEC, AOUT 1891.

INTRODUCTION.

Le projet de l'union commerciale du Canada et des États-Unis, suggéré par quelques hommes publics et de la finance chez nos voisins, et modifié, chez nous, par les chefs politiques qui ont adopté l'idée d'une réciprocité illimitée dans l'échange des produits des deux pays, a nécessairement fait renaître la question de l'annexion de l'Amérique Britannique du Nord à la République américaine. Dès que dans le parlement du Canada, un parti politique se déclarait favorable au système de la réciprocité sans aucune restriction, il était certain que ceux qui accepteraient le principe nouveau avec l'intention bien arrêtée d'en pousser l'application jusqu'à ses dernières conséquences, seraient conduits à considérer la probabilité d'une union politique très prochaine. A peine avait-on commencé la discussion qui dure maintenant depuis trois ans, sur nos rapports commerciaux avec les États-Unis, qu'il se formât ici, mais surtout dans la République voisine, un certain courant d'opinion favorable à l'union politique des deux pays. Comme la question de

l'annexion empruntait de l'actualité aux circonstances et à la lutte nouvelle que les partis politiques se livraient, je publiai, à cette époque, une série d'articles sur ce sujet dans le *Canadien*. C'était aux mois de novembre et décembre 1888.

Cette humble étude de la question politique la plus importante qui puisse préoccuper l'opinion publique attira quelque peu l'attention des lecteurs. A diverses reprises plusieurs amis m'ont demandé de réunir ces articles dans une brochure. J'y ai consenti, non pas que je me fasse une idée exagérée de la valeur de ce faible travail, mais parce qu'il n'est pas sans utilité que les opinions sincères soient connues.

Depuis que j'ai publié ces articles, la question commerciale a, de plus en plus, absorbé l'attention publique. Le parti libéral, représenté par l'opposition à la Chambre des communes, a définitivement adopté pour programme le projet d'une réciprocité illimitée entre le Canada et les États-Unis. A cette politique, le ministère de Sir John A. MacDonald a opposé celle d'une réciprocité aussi large que possible, dans les circonstances nouvelles que les progrès des vingt-cinq dernières années ont faites aux deux pays, mais limitée toujours au grand intérêt national de protéger notre industrie manufacturière, de con-

server notre droit exclusif à la réglementation de notre tarif, et de maintenir le lien qui nous unit à l'Angleterre.

Ces deux questions politiques, discutées sous toutes leurs faces, depuis trois ans, dans le parlement, dans la presse et à la tribune populaire, avaient atteint cette phase où il devenait du devoir du gouvernement de les soumettre au jugement suprême de l'électorat. C'est la raison de la récente dissolution de la Chambre, et des élections générales du cinq mars dernier.

La discussion générale qui s'est faite par tout le pays, au cours de la dernière campagne électorale si vive et si ardente, a tout naturellement fait entrer la question de l'annexion dans le domaine de nos controverses publiques. Dès lors que l'un des deux partis politiques aux prises, déclarait que le libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis était la condition essentielle à notre prospérité, il était évident que bien des gens se demanderaient s'il ne serait pas à la fois plus simple et plus pratique d'aller tout droit au but, et de trancher la difficulté par l'union politique des deux pays.

Comme homme public et comme citoyen, j'ai suivi avec beaucoup d'attention les développements

de l'importante discussion de nos relations commerciales. Pour moi, il est de la plus complète évidence que l'union commerciale du Canada et des Etats-Unis, ou la réciprocité illimitée, qui n'est qu'une modification du premier système, conduirait infailliblement à l'union politique, à l'annexion. Il suffit, pour s'en convaincre, de se bien renseigner sur les mouvements de l'opinion que ce débat a produit dans les deux pays, et d'observer ce qui se passe et se dit des deux côtés de la frontière.

Tous ceux qui, dans la République américaine, se sont déclarés plus ou moins favorables à l'union commerciale, ou à la réciprocité illimitée, et qui, par leur position dans la politique ou dans les affaires, parlaient avec autorité, ont tous exprimé l'opinion que l'un ou l'autre de ces systèmes aurait l'annexion pour résultat. Que telle serait la conséquence de l'ordre de choses qu'il a si fortement recommandé, a été l'un des principaux arguments de M. Wiman, lorsqu'il s'adressait au public américain.

Je puis affirmer en toute sûreté qu'au Canada, la presque totalité de ceux qui ont combattu la réciprocité illimitée, l'ont fait parce qu'ils étaient convaincus qu'elle préparerait très vite les voies à l'union politique. Il importe aussi d'observer que

les annexionnistes canadiens, peu nombreux encore, si l'on veut, ont été les plus ardents partisans du projet de la réciprocité sans restrictions.

Bien qu'ayant abandonné, depuis quelque temps, la direction active du parti libéral, M. Blake, n'en était pas moins encore le chef réel, puisque, dans sa demi-retraite, sa parole avait toujours la plus grande autorité auprès de ses amis politiques. Dans sa lettre mémorable à ses électeurs, déclinant la candidature qu'ils désiraient lui offrir de nouveau, il a démontré à l'évidence que la tendance inévitable de la réciprocité illimitée serait vers l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Pour cette grave raison et diverses autres, il n'a pu approuver le nouveau programme de ses amis. Il a pris sa retraite définitive de la vie publique.

M. Goldwin Smith est, sans contredit, le plus ardent défenseur de la réciprocité illimitée, au Canada. Il a mis au service de cette cause son grand talent de polémiste, toute la force de sa plume, et le zèle le plus opiniâtre. Sans liaison avec aucun des partis politiques, plus libre que les chefs libéraux dans l'expression de ses vues sur le sujet, il a dit toute sa pensée. Aussi suis-je convaincu que pour connaître l'opinion entière des partisans les plus

autorisés de la liberté commerciale complète entre la Puissance et la République voisine sur les conséquences certaines du régime nouveau qu'ils proposent, il faut la chercher dans les écrits de M. Smith sur la question. Il vient de la traiter longuement, dans un ouvrage de trois cents pages tout récemment livré à la publicité, intitulé "*Canada and the Canadian question,*" (*Le Canada et la question Canadienne*).

Personne ne peut lire cet intéressant travail, sans en conclure que M. Goldwin Smith est décidément annexionniste. L'auteur ne dissimule pas sa pensée. Il l'exprime, au contraire, avec une franchise qui l'honore, mais qui est bien de nature à déconcerter beaucoup les hommes politiques qui tout, en la partageant sans aucun doute, ne croient pas de bonne tactique de la dire sans réserve.

Je suis devenu adversaire encore plus décidé de l'union commerciale et de la réciprocité illimitée, en lisant le livre récent de M. Smith. Ce sont bien, en somme, tous les mêmes arguments que l'auteur a, depuis plus de trois ans, exposés dans ses nombreux écrits antérieurs sur le sujet, mais il leur a donné plus de développements, et les a groupés avec art pour en faire ressortir davantage toute la force.

Pourquoi cette lecture a-t-elle encore ajouté, dans mon esprit, à l'énergie d'une conviction pourtant déjà bien hostile aux vues de M. Smith ? Le voici.

M. Smith est partisan de la réciprocité illimitée, pour deux raisons principales : au point de vue commercial, parce qu'il est libre-échangiste dans toute l'acception du mot ; au point de vue politique, parce qu'il croit que la destinée inévitable du Canada et des Etats-Unis est d'être unis sous le même drapeau, celui de la République américaine. De l'ensemble de ce qu'il a dit et écrit sur le sujet, on peut sûrement conclure que pour lui, la réciprocité illimitée n'est qu'un moyen pour atteindre un double but, un acheminement certain vers un état de choses qu'évidemment il appelle de tous ses vœux.

Sous le rapport politique, M. Smith est annexionniste, c'est sûr, mais il importe beaucoup de savoir pourquoi il l'est. Il le dit sans la moindre réticence dans son dernier ouvrage, comme d'ailleurs il l'avait déjà déclaré à plusieurs reprises. Et en le lisant on retrouve, à côté de l'écrivain au talent incontestable, qui brille toujours dans l'originalité de la pensée, la beauté de la phrase, et la vigueur de l'expression, le philosophe trop nuageux et pas assez libre de tout préjugé.

M. Smith voudrait, par l'annexion, l'unité des deux pays de langue anglaise dans l'Amérique du Nord. C'est une utopie. Les États-Unis ne sont pas un pays anglais. C'est un assemblage de groupes nationaux issus et venus de presque tous les peuples européens. Avant peu, la race allemande sera la plus nombreuse dans la République voisine. S'imaginer que l'union politique du Canada et des États-Unis serait la consolidation de la race anglaise en Amérique, est une illusion que ne saurait partager l'homme d'État vraiment digne de ce nom.

Après tout ce qu'il a fait contre nous, M. Smith ne doit pas être étonné si on le considère comme l'ennemi de la race canadienne française. Peu d'écrivains se sont montrés aussi préjugés, aussi fanatiques à notre égard. Il a persévéramment déploré notre présence sur ce sol d'Amérique, et il ne cesse de nous dire que nous sommes un obstacle au progrès du pays. Il voudrait l'annexion, pourquoi ? Parce qu'il est convaincu que c'est le seul moyen de nous faire disparaître comme élément, comme groupe national. Voici, sur ce point, le résumé de sa pensée dans les lignes suivantes, que je traduis de son récent ouvrage, à la page 275.

“ Le raisonnement de Lord Durham au sujet du Canada Français s'applique dans une certaine mesure au Canada tout entier dans ses rapports avec le continent Anglo-Saxon. Il croyait qu'il valait mieux faire tout de suite le pays tel qu'il devait être avant longtemps. Et ceci nous rappelle une autre raison pour ne pas retarder l'unification de la race parlant la langue anglaise, puisqu'il est parfaitement clair que les forces du Canada seul ne sont pas suffisantes pour assimiler l'élément français, ou même pour empêcher la consolidation définitive et le développement d'une nation française. Ou la conquête de Québec a été complètement futile, ou il est désirable que le continent américain appartienne à la langue anglaise et à la civilisation Anglo-Saxonne. ”

Ainsi, M. Smith nous le dit sans ambages. Il est annexionniste parce qu'il croit que, le Canada uni aux États-Unis, nous ne pourrions plus résister à l'absorption.

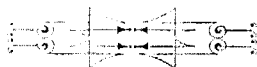
Si je réproûve les sentiments dont M. Smith est animé à notre égard, je lui sais gré de la franchise avec laquelle il nous les exprime. C'est encore un avantage de savoir à qui nous avons affaire, de connaître ses ennemis. Et quand M. Smith écrit de longues pages pour nous recommander la réciprocité illimitée et les prétendus bienfaits qui en découleraient, nous savons qu'il souhaite

surtout un changement de régime politique qui, dans son opinion, mettrait bientôt fin à notre existence nationale.

Mes vues sur la question de l'annexion du Canada aux États-Unis, ne se sont pas modifiées depuis que j'ai publié dans la presse les articles qui suivent. Mon opinion s'est, au contraire, affermie davantage, en observant le cours des événements avec le patriotique désir de bien juger ce qui serait le plus dans l'intérêt véritable du pays. Ces pages sont l'expression honnête d'une conviction sincère.

L. G. DESJARDINS.

Québec, Août 1891.



L'AVENIR ET L'ANNEXION

Depuis quelque temps, plusieurs questions importantes ont plus ou moins intéressé l'opinion publique, sans toutefois entrer dans le domaine du mouvement politique pratique du pays. On parle assez souvent de la fédération impériale, de l'union commerciale du Canada avec les États-Unis, de la réciprocité sans restrictions, et de l'indépendance. Une seule de ces questions, la réciprocité commerciale illimitée, a, jusqu'à présent, été le sujet d'une discussion parlementaire. Comme on pouvait s'y attendre, l'étude de ces divers changements à la situation actuelle, suggérés par les uns, combattus par les autres, a fourni à quelques partisans de l'annexion l'occasion d'exprimer leurs vues en faveur de l'union politique avec la République voisine. Cette expression d'opinion n'a, il est vrai, que très peu d'écho dans le pays. Mais les événements de la récente élection présidentielle, et surtout le résultat de cette lutte acharnée ont paru donner un peu de hardiesse et d'espérance à un certain nombre de ceux qui ont foi dans l'annexion, et dans les avantages qui en découleraient pour le Canada. Je n'en conclus pas à l'actualité de la question. Mais il peut être utile de ne pas

laisser circuler certaines idées sur ce sujet, dont on ne saurait nier l'importance, sans appeler l'attention publique sur les raisons si sérieuses qui militent contre l'union politique encore bien timidement proposée.

Pour se former une opinion raisonnée et juste sur l'annexion, il me semble qu'il faut de toute nécessité considérer la question aux différents points de vue suivants :

Premièrement, l'annexion nous offrirait-elle une situation définitive ?

Secondement, le Canada trouverait-il dans ce nouvel ordre de choses les avantages que l'on suppose ?

Troisièmement, quelles conditions d'existence nationale et politique l'annexion ferait-elle à l'élément canadien-français ?

Si je puis répondre d'une manière négative aux questions qui précèdent, et qui embrassent tout le sujet dans son cadre le plus étendu, mes lecteurs conclueront facilement, avec moi, que l'annexion n'est pas désirable.

J'aborde la question par son côté le plus large, en premier lieu, en me demandant si au moins nous pourrions espérer trouver, dans l'union politique, une solution définitive du grand problème de notre

manière d'être comme nation. Je commence ainsi l'étude que je me propose de faire, parce que je crois devoir d'abord répondre aux partisans de l'annexion que ce qu'ils proposent ne s'offre pas avec ce caractère de durée, de stabilité, que nous sommes en droit d'exiger comme condition première à un changement de régime politique.

Le moins que puissent faire ceux qui croient à l'annexion, c'est de nous démontrer qu'elle mettrait fin, autant qu'il est possible de les prévoir, à toutes les éventualités de l'avenir, pour nous assurer la permanence de l'ordre de choses auquel ils aspirent. Car, à quoi nous servirait de renoncer aux avantages certains et connus de notre situation actuelle, pour tenter une aventure aussi considérable, si nous devions être exposés, peut-être dans peu d'années, à de nouveaux changements dont nous ne saurions mesurer toute la dangereuse portée.

L'idée annexionniste n'est pas originaire du Canada. Elle a pris naissance aux États-Unis le jour où nos voisins, ayant entrepris de conquérir leur indépendance, nous ont invités, mais sans succès, à nous unir à eux pour fonder une nation. Quelle est cette idée, telle qu'on la conçoit au-delà de la frontière, où il faut aller pour en trouver la signification la plus complète et la plus vraie ? C'est de réunir, sous la puissance du gouvernement républicain de Washington, au moins tout le continent de

l'Amérique du Nord. Les annexionnistes américains ne limitent pas leurs aspirations à l'union du Canada. Ils regardent de même au Sud, et ils se bercent de l'espoir que le jour n'est peut-être pas éloigné où le Mexique sera sous la protection du drapeau étoilé.

C'est le temps de se demander s'il est bien humainement possible qu'un pouvoir, s'exerçant sur une aussi vaste étendue de territoire, puissent durer longtemps. On ne saurait se dissimuler l'importance de cette question. Les obstacles à la stabilité de ce pouvoir découleraient de la nature républicaine du gouvernement d'un pays aussi immense, et de la diversité des races et des intérêts.

Je ne surprendrai personne en disant que l'idée annexionniste a été accueillie avec faveur au Canada surtout par ceux qui sont enthousiastes de la république. Je n'entends pas discuter les avantages et les inconvénients respectifs des diverses formes de gouvernement, parce que ce sujet n'entre pas nécessairement dans le cadre de cette étude. Mais il y a un point sur lequel je crois au moins que tout le monde doit être d'accord. C'est que la forme républicaine est la moins adaptée au gouvernement d'un pays d'une immense étendue, couverte d'une très nombreuse population.

Les difficultés gouvernementales, qui augmentent naturellement avec l'expansion du territoire et de la population, s'accroissent relativement dans de

plus grandes proportions avec la forme républicaine. J'appuie cette proposition sur l'enseignement certain de l'histoire du monde, qui ne nous offre pas d'exemple d'une république gouvernant, pendant une longue suite de siècles, un peuple très nombreux habitant un territoire très étendu. Les républiques de la Grèce, sous le double rapport de l'étendue et de la population, ne dépassèrent jamais des limites restreintes, dans lesquelles, je le sais, le génie humain s'épanouit avec un éclat éblouissant. La République romaine ne put se soutenir à l'apogée de puissance et de gloire qu'elle avait atteinte par de prodigieux efforts. Quand, à la grandeur morale, s'ajoutèrent celles du nombre et de l'étendue, la république se fit empire. De ce grand événement découla la preuve qu'il y a peu de distance entre la liberté républicaine et le césarisme. Le monde en a eu un exemple bien frappant, en France, au commencement de ce siècle.

L'histoire des républiques italiennes, avec leur existence mouvementée, appuie fortement ma proposition.

On me répondra probablement qu'au moins l'histoire contemporaine me contredit formellement, et on me signalera l'existence des deux Républiques américaine et française. Je répliquerai que, quant à la France, le troisième essai du régime républicain, qui ne dure que depuis peu d'années, au milieu des tiraillements, des difficultés, des misères que l'on

sait, ne peut certainement pas être invoqué à l'encontre de ma proposition. En premier lieu, le régime républicain ne s'exerce pas en France dans les conditions dont j'ai parlé, en disant que, de sa nature, il est le moins adapté au gouvernement d'un pays vaste et très peuplé. Le territoire de la France n'est pas bien considérable. Une république américaine, avec l'annexion du Canada et du Mexique, serait au moins trente fois plus étendue que la République française. A l'exiguité relative du territoire, s'ajoute, en France, pour favoriser l'exercice et la stabilité du régime républicain, l'homogénéité de la population, une autre condition importante qui n'existerait pas aux Etats-Unis, surtout avec les annexions proposées.

Je sais qu'en France, la forme républicaine de gouvernement rencontre deux obstacles très sérieux ; le premier, celui qui vient des traditions monarchiques encore, quoiqu'on en dise, profondément enracinées dans le sol où elles ont si longtemps produit des fruits précieux de grandeur nationale ; le second, celui qui est né des excès qui ont signalé ses divers essais. Sous ce double rapport, j'admettrai volontiers que le gouvernement républicain ne s'exercerait pas dans les mêmes conditions aux Etats-Unis, agrandis jusqu'aux limites de tout le continent de l'Amérique du Nord. Mais je ne puis pas encore reconnaître que le fait de l'existence de la République américaine contredise l'enseignement que j'ai tiré de l'histoire.

II

Cette République existe depuis un peu plus d'un siècle. Pour une nation, ce n'est pas encore, on doit l'admettre, une carrière bien longue. Sous le rapport de la durée, il me paraît évident que l'expérience que l'on fait du régime républicain aux États-Unis, est très loin d'être suffisante pour autoriser les partisans de cette forme de gouvernement, à nier l'enseignement de l'histoire sur l'instabilité des institutions républicaines. Comme je n'écris pas sous l'empire de préjugés, mais avec le seul désir d'étudier sérieusement l'importante question que je traite, je reconnais, sans hésiter, qu'en somme l'essai du système républicain, aux États-Unis, est peut-être le plus heureux à signaler dans l'histoire du monde. Mais ne serait-ce pas le cas de dire que l'exception prouve la règle ?

Ce succès relatif n'a pas été obtenu sans de graves difficultés. Les débuts ont été pénibles, et ce n'est qu'après des embarras sérieux que l'on réussit à donner à la nouvelle République une constitution, bien imparfaite sans doute, mais susceptible de triompher de plusieurs des obstacles qu'elle rencontrerait au cours de l'épreuve à laquelle elle allait être soumise. La République américaine comptait à peine quatre-vingts ans d'existence, lorsque la guerre de sécession la conduisit tout près de sa perte. Elle a survécu, par un effort suprême, au danger si

menaçant de cette lutte fratricide. Mais vingt années de paix et de prospérité matérielle n'ont pu mettre fin aux rivalités entre le Nord et le Sud, qui se sont manifestées, moins profondes qu'autrefois si l'on veut, cependant avec une énergie inquiétante, lors de la dernière élection présidentielle. L'irritation est encore si vive qu'il ne faudrait pas beaucoup d'imprudences de la part du parti victorieux, je ne veux pas dire pour renouveler les hostilités qui, pendant de longues et douloureuses années, ont ensanglanté le sol de la République, mais pour créer bien des entraves sérieuses au fonctionnement harmonieux de la constitution.

Les deux obstacles du nombre et de l'étendue, que j'ai signalés comme plus grands avec la forme républicaine, n'étaient pas considérables pendant les premières années de l'Union américaine. Une autre cause rendait aussi relativement plus facile l'essai de ce régime aux États-Unis. La nouvelle nation, grâce à sa situation dans le continent nouvellement ouvert à la civilisation, n'avait pas à craindre l'agression extérieure. Si, comme je l'ai admis, la république a, après tout, obtenu plus de succès aux États-Unis qu'ailleurs, c'est qu'aussi, en somme, elle y a existé dans des circonstances plus favorables qui n'ont pas, à une exception près, soumis à l'épreuve d'une trop grande tension le peu de force de cohésion de ce système de gouvernement. Au début, le territoire soumis à l'autorité du gouverne-

ment de Washington n'était pas très étendu, comparativement à ce qu'il serait avec l'union politique de tout le continent de l'Amérique du Nord. De plus, la population était peu nombreuse et bien plus homogène qu'aujourd'hui.

Peut-on sérieusement me contredire lorsque, m'appuyant toujours sur les enseignements de l'histoire, je conclus à l'instabilité relativement plus grande des institutions républicaines. J'ai déjà signalé le peu de distance qui sépare la liberté républicaine du césarisme. J'ai cité, pour exemples, l'empire romain et le premier empire français. J'aurais bien pu ajouter le second empire, qui remplaça si vite la deuxième république française.

Ce qui se passe actuellement en France, ce qui s'est passé, il y a peu d'années encore, aux États-Unis, ne corrobore-t-il pas mes vues. Pour tout observateur réfléchi, les événements que je vais indiquer sont très significatifs. A ceux qui, étonnés sans doute eux-mêmes que la république ait pu vivre sur le sol français depuis dix-huit ans, s'en réjouissent, et commencent à croire à la durée de ce régime dans notre ancienne mère-patrie, je conseille de ne point perdre de vue ce que veut dire, en réalité, le mouvement boulangiste. Quant à moi, dans ce courant, passager peut-être, je vois la preuve combien peu la république est acclimatée en France. Si, parce qu'un général a pu, un jour, et peut-être sans

raisons suffisamment plausibles, être considéré comme l'homme de la revanche nationale, il a obtenu tant de vogue, que deviendrait la république en face d'un soldat victorieux après avoir accompli seulement la moitié des prodiges militaires de Bonaparte dans sa première campagne d'Italie. S'imagine-t-on que l'homme de guerre qui, à la tête de l'armée française, tirerait de l'Allemagne une vengeance éclatante et glorieuse des profondes humiliations de la défaite de 1870, n'aurait pas le chemin tout droit ouvert jusqu'au cœur même de Paris, où, nouveau César, il pourrait, à son gré, s'emparer du commandement suprême, et s'asseoir sur un trône impérial. C'est que, et l'histoire le dit encore, le prestige de la gloire militaire remue le plus fortement les imaginations dans les républiques, parce que cette forme de gouvernement favorise à un haut degré l'extrême mobilité des impressions générales, et l'exaltation des sentiments nationaux, dont les factions abusent trop souvent, mais que l'homme de génie, heureux sur les champs de bataille, personnifie dans toute leur grandeur aux yeux du peuple enthousiaste. C'est ce que fût Napoléon. Quand il revint d'Égypte, bien que la république existât encore de nom, il était aussi bien empereur que le jour où les chambres françaises lui élevèrent un trône en le priant d'y monter.

On n'a pas dû oublier si vite le mouvement qui signalera à l'attention de l'historien des États-Unis,

la campagne de l'élection présidentielle, où il fut si fortement question du troisième terme du général Grant. Plusieurs des principaux organes de l'opinion publique, et les républicains en très grand nombre, combattirent vigoureusement la candidature du général, parce qu'ils voyaient poindre le césarisme dans ce projet d'une troisième présidence de la République par la même personne. Ils accusaient carrément le général Grant d'aspirer à la dignité impériale. Ces craintes furent même partagées par des républicains, membres du même parti politique que le général. Plus tard, on pourra peut-être plus facilement dégager la vérité historique de ces événements, alors que les passions qui contribuaient à les produire, et probablement à leur donner une signification exagérée, seront complètement éteintes. Mais, tout de même, il y a lieu de croire que les appréhensions que je rappelle n'étaient pas sans fondement assez sérieux. Quelle était la pensée intime du général Grant lui-même, on ne saurait le dire avec plausibilité. Mais d'après la polémique de la presse, les discussions publiques et les intrigues de l'époque, il n'est pas douteux que dans l'entourage du général et parmi ses admirateurs, bien des gens rêvaient pour leur chef une autre dignité que celle de la présidence d'une république. A tout événement, le cri d'alarme fut jeté, et la proposition du troisième terme fut repoussée par la convention républicaine.

Je suis loin de penser que le succès d'un dessein comme celui que l'on prêtait à M. Grant et à un grand nombre de ses partisans aurait, dans les circonstances, été possible, s'ils en eussent réellement tenté l'exécution avec persévérance. Sans vouloir rappetisser l'homme, ni méconnaître sa valeur militaire, il est certain que l'ancien général en chef de l'armée du Nord n'était pas marqué du sceau du génie, et n'avait pas le prestige puissant d'un fondateur d'empire. Mais qu'au sein de la République américaine, et en pleine paix, on ait pu sérieusement discuter la probabilité d'une tentative comme celle que l'on supposait faire partie des projets d'avenir d'un général heureux, c'est un fait en lui-même étonnant. Il prouve que les institutions républicaines, par leur défaut d'unité, et l'impulsion qu'elles communiquent à la versatilité des idées, des aspirations, des intrigues et des ambitions, sont les plus exposées à succomber devant l'enthousiasme que soulève la gloire militaire. Qu'on y réfléchisse bien, et on verra qu'après tout ce phénomène est le fruit de la nature même des choses. La force, la puissance, est dans l'unité. Quand le génie, et la gloire, qui en est l'aurole, incarnent cette unité dans une personnalité, il n'y a pas de république qui y tienne. C'est du moins l'histoire du monde jusqu'à présent. Rien n'indique qu'il n'en sera pas de même dans l'avenir.

A la tête des légions du Nord, au lieu du général Grant, placez Bonaparte, multipliant les victoires,

exaltant l'enthousiasme du soldat jusqu'au délire, subjuguant le Sud en quelques mois, et dites-moi si vous pouvez affirmer qu'avec le héros vainqueur, commandant à six cent mille hommes armés dont il aurait été l'idole, la république de Washington aurait longtemps existé !

On a beau dire, le siècle qui a vu le premier empire français, et qui voit, de nos jours, l'empire militaire allemand, ne diffère guère des autres. Comme de tout temps, le monde continue à osciller entre les essais de liberté politique extrême avec le républicanisme dans certains pays, et les aspirations à la grandeur par le moyen de la force et de la gloire. D'ailleurs, la Providence a voulu que toutes les institutions humaines fussent périssables. Mais aussi longtemps qu'il y aura des sociétés politiques, aussi longtemps il sera vrai que le régime qui a essentiellement le moins d'unité, sera le moins stable, et le plus faible contre les secousses intérieures auxquelles aucune nation ne peut espérer pouvoir toujours échapper. Avant de dire que la règle générale ne s'applique pas aux Etats-Unis, il serait assurément plus sage d'attendre que la république y ait subi une épreuve beaucoup plus décisive.

De tout ce qui précède, je conclus que la nature républicaine des institutions serait une des causes de l'instabilité d'une union de tout le continent de l'Amérique du Nord sous un même gouvernement.

III

Je désire être bien compris. Si je doute de la possibilité d'une union durable de tout le continent de l'Amérique du Nord, à cause de la forme républicaine que, dans les circonstances, il faudrait inévitablement lui donner, il ne s'en suit pas que j'y croirais dans le cas où l'on pourrait établir d'autres institutions. L'empire, la monarchie, absolue ou constitutionnelle, tout système de gouvernement, enfin, est, par la nature même des choses, soumis aux dangers qui découlent de ces deux difficiles conditions d'existence : la trop grande étendue du territoire, et l'extrême population. Je le répète, par un décret inéluctable de la Providence, dont l'on chercherait vainement à pénétrer le secret, toutes les institutions humaines sont périssables. Comme l'homme lui-même, dans son individualité, elles s'acheminent rapidement vers leur déclin, souvent du jour même où elles ont atteint tout le développement et toute la force dont elles sont susceptibles. Les empires, les monarchies, ont passé à l'instar des républiques, obéissant, comme tout ce qui arrive à l'existence sur la terre, aux lois du double mouvement de la vie qui s'épanouit dans la jeunesse, et de la décrépitude qui finit par la destruction. Pour les nations, comme pour les individus, les passions, les abus, le mépris des principes de l'ordre et de la justice, sont autant de causes de décadence morale et physique, et, conséquemment, du dépérissement

certain des institutions gouvernementales. Ce qui est vrai de tous les régimes imaginés jusqu'à aujourd'hui pour la gouverne des sociétés politiques, parce que l'homme ne peut aspirer à fonder rien d'une permanence qui défie les assauts du temps, l'est à un plus haut degré de la république, à cause de l'énergie croissante du principe de dissolution en proportion du défaut d'unité dans les éléments constitutifs de cet ordre de choses.

Pour bien se rendre compte de l'extrême difficulté du maintien durable d'une union politique de tout le continent, il est évident qu'il ne faut pas se limiter à juger dans quelles conditions ce régime fonctionnerait au point de départ, et pendant les quelques années qui en suivraient l'établissement. Ce serait avoir d'un aussi vaste horizon une perspective trop bornée. Ceux qui ne peuvent voir au-delà ne sont pas compétents à nous faire éviter les écueils que leur regard ne saurait atteindre dans le lointain. Avant de dire qu'il serait opportun de tenter la grande entreprise de cette union, c'est un devoir d'interroger l'avenir autant que possible, pour prévoir ce qu'il réserverait à ce pouvoir embrassant tout le continent.

L'union proposée, ou du moins telle que les annexionnistes américains aspirent à la compléter, s'étendrait à un territoire de plus de sept millions de milles carrés. On ne saurait nier que, dès le début, le fait seul de cette vaste étendue sur laquelle

l'action gouvernementale devrait s'exercer, serait un obstacle sérieux à la stabilité du nouveau régime. Si l'on contredit ma proposition, en me citant, l'empire britannique et l'empire russe, dont l'autorité dans l'un et l'autre cas, s'exerce sur des territoires encore plus considérables, je répondrai que si, en effet, il y a une certaine parité sur ce point, il n'y a que bien peu d'analogie sous les autres rapports.

Le drapeau britannique flotte sur tous les continents. Le génie politique anglais, si merveilleusement secondé par l'esprit commercial hors ligne qui caractérise le peuple le plus pratique du monde, a réussi à édifier le plus vaste empire qui ait jamais existé. Mais pour la plus grande partie, c'est un empire colonial. Pour conserver ses colonies, l'Angleterre a dû leur reconnaître le droit de se gouverner elles-mêmes, à tel point qu'elles constituent, pour ainsi dire, autant de nations indépendantes, au moins pour toute la gouverne de leurs propres affaires. Quant à l'empire des Indes, la différence entre l'activité fébrile de l'Amérique du Nord, et l'immobilité asiatique, est si grande, que les partisans de l'annexion admettront qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre les difficultés de gouvernement que l'étendue du territoire peut produire dans les deux cas.

L'empire russe a une étendue de territoire de plus de huit millions de milles carrés, et actuellement

une population totale d'au-delà de cent millions d'âmes. On devra admettre, je crois, que ce colossal empire a des conditions d'existence essentiellement différentes de celles qui seraient le partage certain d'une république de tout le continent de l'Amérique du Nord. Je suis partisan trop sincère et trop convaincu de la vraie et saine liberté politique, pour ne pas savoir toutes les raisons justes à invoquer contre le gouvernement autocratique de la Russie. Mais quoiqu'on puisse penser de ce régime, on ne peut nier qu'il puise dans son unité un élément puissant de durée. Les traditions de l'absolutisme se continuent de temps immémorial dans ces vastes contrées.

Presque toute la population de la Russie est en Europe, et concentrée sur une partie relativement peu considérable du territoire de l'empire. Tous les ressorts de ce gouvernement si autoritaire sont là, et s'exercent avec vigueur jusqu'aux extrémités du nord et de l'est, où ils rencontrent très peu de résistance chez des populations éparses au milieu d'immenses solitudes, et formées depuis des siècles à des habitudes de soumission. Autant qu'on en peut juger par le passé, il n'est pas probable que la plus grande partie de la Russie d'Asie et le nord de la Russie d'Europe soient jamais habités par un peuple bien remuant, dont les aspirations et la rivalité des intérêts seraient une menace grandissante pour le maintien de l'empire.

L'union politique de tout le continent de l'Amérique du Nord réunirait, au début, une population d'environ quatre-vingt millions d'âmes. C'est assurément déjà beaucoup, mais ce n'est qu'un faible commencement. Ceux qui croient si facile qu'un même pouvoir puisse s'exercer, avec quelques chances de durée, sur un territoire aussi vaste, ont-ils sérieusement pensé au chiffre que la population peut atteindre dans un avenir encore bien prochain ?

Des économistes distingués, qui ont étudié les prodigieuses ressources de ce continent, sont convaincus qu'il peut nourrir une immense population. Quelques-uns ont dit qu'un jour les États-Unis auraient plus de cinq cent millions d'âmes. Ils avaient raison. Le territoire du Canada peut aussi commodément contenir des centaines de millions d'habitants. Ajoutez ce que peut contenir le Mexique, et vous obtenez sûrement le chiffre d'un milliard. Mais sans aller si loin dans l'avenir, il ne saurait y avoir l'ombre d'un doute que dans cinquante ans, l'Amérique du Nord aura une population d'au moins deux cent millions, et de trois cent cinquante à quatre cent millions dans un siècle. Quel est le téméraire qui s'imagine que l'entreprise d'assurer la permanence de l'existence d'une république de deux, de trois, de quatre cent millions d'habitants, soit chose facile.

Aux difficultés qui découleraient de l'instabilité plus grande des institutions républicaines, de l'éten-

due du territoire, de la grandeur immédiate, mais surtout prochaine, du nombre de la population, pour rendre peu solide et peu durable l'union politique du continent, s'ajouteraient celles que produirait la diversité des races et des intérêts. Ces dernières seraient probablement les plus graves.

C'est une vérité de sens commun, démontrée d'ailleurs par l'expérience des siècles, que moins la population d'un pays est homogène, plus difficile est l'art du gouvernement. Les États-Unis, le Canada, tels qu'ils sont constitués aujourd'hui, ont déjà à résoudre le redoutable problème de gouverner avec ordre et avec succès des races diverses, qui se réunissent dans le monde nouveau, avec les traditions, les préjugés, les aspirations qu'elles apportent de l'ancien. Grâce à la liberté dont elles jouissent sur ce sol encore si jeune et si fécond de l'Amérique, et à l'espace aux limites si reculées qu'elles y trouvent pour s'y établir et se développer, ce problème a été jusqu'à présent d'une solution relativement plus facile. Mais ces deux causes deviendront naturellement moins favorables en proportion de l'occupation plus grande du territoire, et de l'accroissement plus rapide de la population. Il y a là un sujet de sérieuses méditations pour les hommes d'État, et pour tous ceux qui interrogent l'avenir afin d'essayer d'en pénétrer quelque peu les secrets.

Les annexionnistes de toutes nuances, aux États-Unis et au Canada,—du moins chez nous ils sont

peu nombreux — ont-ils réellement réfléchi à la grandeur de la tâche de diriger, en paix, les destinées d'une union politique de tout le continent ? Tiennent-ils suffisamment compte des difficultés d'harmoniser tous ces éléments tendant plutôt à se heurter, sous l'impulsion du conflit de la diversité des intérêts et des aspirations des différents groupes nationaux ? Quand les populations, se dénombrant par centaines de millions, commenceront à se trouver à l'étroit sur ce territoire pourtant si vaste de l'Amérique, il est évident que les difficultés gouvernementales seront beaucoup augmentées.

Ce problème de gouvernement, que je crois pour ainsi dire insoluble dans l'avenir d'une union politique continentale, il se pose déjà aux États-Unis et au Canada avec leurs institutions actuelles, me dirait-on. Je l'admets. Mais n'est-il pas assez grave, sans qu'on le complique outre mesure, en tentant de le résoudre dans des conditions qui multiplieraient les obstacles au succès des efforts des gouvernants.

Nous retrouvons en Amérique la plupart des groupes nationaux de l'Europe. N'y a-t-il pas matière à de profondes réflexions sur ce mouvement des races d'un continent à l'autre. Bien présomptueux serait celui qui oserait prédire comment ces étonnantes migrations de peuples finiront par se constituer définitivement de ce côté de l'Atlantique. Quels sont les desseins de la Providence à ce sujet ?

Nul ne le sait. Mais quand on a lu un peu l'histoire du monde, que l'on connaît les vicissitudes et la destruction des empires le plus solidement établis, les transformations auxquelles sont sujets les peuples et leurs institutions, on ne s'illusionne pas au point de croire qu'il soit bien facile de doter du même système de gouvernement, et d'une manière permanente, tout un continent, vaste, exubérant de richesses, et épris de la liberté politique.

De toutes les considérations qui précèdent, en réponse à la première question que j'ai posée, en demandant si l'annexion nous ferait au moins une situation définitive, on peut sûrement conclure que l'union politique du continent, à laquelle aspirent certains esprits inquiets et trop portés à l'illusion, ne s'offre pas avec des garanties de durée et de stabilité qui puissent nous assurer que nous y trouverions pour longtemps la paix, l'ordre et la prospérité. Nous entrerions dans un inconnu nouveau, soumis à bien plus d'éventualités, de risques et de dangers que l'on peut en prévoir avec le régime actuel. Cette union de tout le continent pourrait bien n'avoir qu'une existence éphémère, et ce grand édifice, que l'on aurait vainement cru solide, s'effondrerait rapidement, parce que l'on aurait osé le construire en oubliant, avec témérité, les lois des proportions essentielles à toutes les œuvres humaines pour leur permettre de vivre. Qui peut dire ce qui

suivrait l'écrroulement, et dans quelles conditions nous sortirions des décombres ! Infiniment mieux vaut donc ne pas tenter pareille aventure, et se contenter des horizons de prospérité, de développement, de grandeur nationale, et de véritable liberté politique que la confédération des provinces nous a ouverts.

IV

Je posais, en commençant cette étude, la question suivante :

Secondement, le Canada trouverait-il dans ce nouvel ordre de choses les avantages que l'on suppose ?

J'entre dans le vif du sujet, en entreprenant de répondre.

Que devrions-nous chercher dans l'annexion du Canada aux États-Unis ? Évidemment, une situation meilleure, plus favorable que celle que nous occupons actuellement. Si nous n'avions pas lieu d'espérer pouvoir améliorer notre sort, il serait bien inutile, extravagant même, de renoncer à ce que nous avons pour courir après l'incertain. Mais cette situation meilleure, en réalité, la trouverions nous ? C'est précisément le point sur lequel il importe de se former une opinion saine et éclairée.

Les institutions gouvernementales doivent avoir pour but de favoriser le quadruple progrès religieux, moral, intellectuel et matériel des peuples. Il n'est pas nécessaire de faire de longues considérations philosophiques pour le prouver. Tout le monde sait que cette proposition est vraie. Dans les conditions d'existence sociale et politique que l'annexion nous ferait, serions-nous mieux en état, qu'à présent, de réaliser un plus grand progrès sous ses quatre formes à la fois les plus véritables et les plus générales ? Je n'ignore pas que les membres du groupe des annexionnistes canadiens ont surtout en vue les avantages matériels qui, suivant eux, découleraient certainement de l'union du Canada avec la République américaine. Mais tout en reconnaissant l'importance des intérêts matériels, je ne saurais leur donner la première place, ni admettre qu'ils doivent primer tous les autres, lorsqu'il s'agit d'assurer l'avenir d'un peuple. Les intérêts de l'ordre moral et intellectuel leur sont bien supérieurs. Pour les nations, comme pour les individus, ceux-là ne sont vraiment importants et dignes de sollicitude, qu'en autant qu'ils sont un instrument, un moyen efficace de progrès pour ceux-ci.

Personne, que je sache, n'a encore prétendu que l'union politique continentale favoriserait davantage notre avancement sous le rapport moral et intellectuel. Je n'ai donc pas à réfuter sur ce point aucune idée fautive émise en faveur de l'annexion.

Aussi suis-je convaincu que je ne rencontrerai pas de contradicteur, en disant que le régime actuel est, pour le moins, aussi favorable aux intérêts que les institutions politiques doivent surtout protéger et promouvoir. Sans faire de comparaison inutile entre notre état social et celui de nos voisins, je puis bien affirmer que nous n'avons rien à leur envier. Dans notre situation présente, il nous est aussi loisible, sinon plus, de travailler avec succès à notre progrès moral et intellectuel, qu'on pourrait le faire avec l'annexion. Si, de l'aveu de tout le monde, nous n'avons absolument rien à gagner pour nos intérêts supérieurs dans une union de tout le continent, pourquoi la désirer ?

La question politique a bien aussi son importance. Sur ce point, je serais vite entraîné à discuter lesquelles, de nos institutions, ou de celles des États-Unis, sont les meilleures. Mais, en réalité, ce sujet n'est point en débat, parce que, de nos jours du moins, les annexionnistes n'argumentent plus pour démontrer la supériorité du régime américain sur le nôtre. Chez nous, la responsabilité ministérielle est la pierre angulaire de tout notre système de gouvernement constitutionnel. C'est bien différent aux États-Unis, où le Président choisit ses ministres à son gré, sans tenir compte s'ils jouissent, ou non, de la confiance de la majorité des représentants de la nation. A tous les points de vue, nous avons autant de liberté politique que dans la républi-

que de Washington, avec cette différence importante, qu'elle est ici plus vraie, mieux pondérée, et qu'elle s'exerce dans de bien meilleures conditions d'équilibre qui la garantissent contre les dangers des excès. Mais pourquoi pousser plus loin cette comparaison ? Il est maintenant admis que l'annexion ne nous donnerait pas un ordre politique préférable à celui qui nous régit depuis plus de vingt ans.

Si l'union politique continentale ne nous offre nullement la perspective d'un plus grand progrès moral et intellectuel : si les institutions dont elle nous doterait sont loin d'être supérieures aux nôtres, que reste-t-il en faveur de ce changement ? Ce qui reste, me répondront les annexionnistes, c'est la certitude d'une prospérité matérielle inouïe. Et ils nous feront un tableau éblouissant de ce que deviendrait le Canada, au point de vue de la richesse s'il était annexé aux États-Unis.

Je le déclare franchement tout de suite, je ne puis pas partager ces illusions. Je ne crois pas que l'annexion aurait, sous le rapport matériel, les résultats supposés par ses partisans. Il se trouve des gens qui regrettent que le Canada ne soit pas entré dès le début, dans l'union américaine, parce qu'ils sont fermement d'opinion que notre pays aurait fait beaucoup plus de progrès. On peut faire sur le passé des considérations qui nous aideront dans nos prévisions sur l'avenir.

Est-on bien sûr que nous aurions progressé davantage, si nous avions fait partie de la république voisine ? Avant de répondre affirmativement à cette question, il est bon d'étudier un peu l'histoire du développement matériel du continent. Quand les États-Unis ont obtenu leur indépendance, ils comptaient déjà une population d'environ quatre millions. Toutes les provinces anglaises dans l'Amérique du Nord n'avaient pas plus de deux cent mille âmes à la même époque. Du littoral de l'Atlantique, jusqu'aux États du Sud, la population de la république s'est avancée, comme une marée montante, vers l'ouest, où elle a trouvé l'une des plus fertiles et des plus vastes régions agricoles de l'univers. Quand même le Canada aurait été annexé, ce mouvement de la population n'aurait pas davantage pris la direction du Nord.

Deux œuvres très importantes ont beaucoup favorisé le progrès du Canada ; ce sont la construction de notre magnifique système de canalisation, et celle de notre réseau de chemins de fer. Pour exécuter ces travaux, nous avons contracté des obligations nationales pour un montant élevé. L'annexion nous aurait-elle dotés plus vite et plus efficacement de ces deux puissants instruments de notre progrès matériel ? Je ne le crois pas. Retournons un instant au commencement du siècle. Prétendre juger ce qui aurait été, d'après l'état de choses tel qu'on le constate aujourd'hui, c'est s'exposer à errer gravement. Il faut donc remonter au point de départ.

Lorsque de l'île du Prince-Edouard au lac Supérieur nous n'étions qu'au nombre de trois à quatre cent mille, il est indubitable que notre influence politique au congrès de Washington aurait été bien minime. Qu'auraient pu y faire pour nous, les quelques rares représentants que nous y aurions eus ? A cette époque les quelques millions d'Américains étaient surtout groupés dans les États du Sud et de la Nouvelle-Angleterre. Il est tout à fait vraisemblable de supposer qu'en autant que le congrès aurait pu contribuer au développement matériel de la république, les représentants du Sud et de la Nouvelle-Angleterre aurait pensé à leurs États avant de s'occuper de nous. Quand a commencé la prodigieuse colonisation de l'ouest, s'imaginent-on que les puissantes cités de New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, n'auraient pas été intéressées à s'opposer à l'amélioration de la route du St-Laurent. Comment aurions-nous pu combattre avec succès cette hostilité, lorsque nous aurions été à peu près sans influence à Washington, où nos rivaux auraient été tout puissants ? Qu'on y réfléchisse bien, et l'on se convaincra vite que je ne fais pas là une vaine supposition.

On oublie aussi qu'avec l'annexion les frais de la construction de nos canaux auraient été à la charge de notre budget local de l'État. Nos revenus des douanes et de l'accise seraient allés à Washington, tandis que pour payer l'intérêt et l'amortissement

des emprunts d'État qu'il nous aurait fallu faire pour améliorer la route du St-Laurent, nous n'aurions eu d'autres ressources que la taxe directe. Dans ces circonstances, est-il certain que nous aurions pu entreprendre l'œuvre si importante du plus vaste système de canalisation du monde ? Et sans les canaux quelle part aurions-nous du commerce de l'ouest ? Que seraient Montréal, Québec, Toronto ?

Si nous avons dû attendre du congrès les subventions pour nos chemins de fer, n'avons-nous pas raison de présumer que nous y aurions rencontré l'hostilité de l'influence politique et commerciale des grands centres du littoral américain, parce que nos principales lignes sont rivales de celles qui leur apportent le trafic de l'ouest.

Le gouvernement de Washington aurait-il, comme celui d'Ottawa, construit le chemin de fer Intercolonial à ses frais, pour relier ces parties du continent, et nous donner des ports d'hiver ?

Qu'on se rappelle bien la situation lorsque nous avons entrepris l'œuvre colossale du chemin de fer du Pacifique. Les travaux de " l'Union Pacific " américain étaient terminés depuis peu. La compagnie du " Northern Pacific " luttait contre de bien grandes difficultés. Le projet de notre chemin amena tous les grands intérêts des lignes américaines entre l'ouest et Chicago, New-York et Boston. Contre une coalition aussi puissante, est-il probable

que l'entreprise d'une voie ferrée au nord du lac Supérieur, et à travers nos territoires du Nord-Ouest, aurait triomphé des obstacles qu'elle lui aurait suscités ? D'ailleurs, n'est-il pas plutôt certain que, dans les circonstances, le gouvernement des États-Unis n'aurait pas donné l'aide indispensable au succès de cette œuvre gigantesque. Je fais donc une supposition tout à fait vraisemblable en disant qu'avec l'annexion, notre chemin de fer du Pacifique n'aurait pas été aujourd'hui un fait accompli. Les grandes compagnies américaines auraient multiplié leurs efforts pour prolonger les lignes qu'elles contrôlent dans l'ouest, jusqu'au cœur même de notre Nord-Ouest, d'où elles auraient tiré la plus grande partie du trafic au profit des ports américains.

Si, comme j'en suis convaincu, il y a toute probabilité qu'uni aux États-Unis dès le commencement de la république, le Canada n'aurait pas pu améliorer autant qu'il l'a fait la route du St-Laurent ni jeter sur son territoire, d'un océan à l'autre, une immense voie ferrée, je ne vois pas comment l'on peut supposer qu'il serait aujourd'hui dans un état de plus grande prospérité. Dans ces conditions, l'agriculture, la colonisation, le commerce et l'industrie n'auraient certainement pas pu se développer davantage.

V

Au nombre de ceux qui regrettent que l'annexion n'ait pas eu lieu depuis longtemps, se rencontrent quelques-uns de nos compatriotes. C'est ce qui m'étonne le plus. Qu'ils me permettent de leur demander si, avant de partager ce regret, ils ont bien étudié la question à tous ses points de vue ? Ils croient que l'annexion aurait produit un grand progrès matériel, et que la province de Québec serait aujourd'hui dans un état d'avancement beaucoup supérieur à celui qu'elle a atteint. J'ai dit ce que je pensais de cette illusion. Mais je veux bien supposer un instant qu'il en aurait été ainsi. Est-on bien sûr que nous, Canadiens-français, nous aurions raison de nous en réjouir ! Regardons-y un peu de près

A l'époque de l'émancipation des Etats-Unis, nous étions à peine une centaine de mille échelonnés sur les rives du St-Laurent. Si, comme quelques-uns se l'imaginent, nous avons eu, avec l'annexion, l'immigration européenne pour peupler notre territoire, et les capitaux américains pour fonder l'industrie manufacturière, la province de Québec, dites-vous, aurait maintenant une population de trois ou quatre millions.

Soit, mais serait-elle encore française ? Les émigrants européens, en se portant sur nos rives, en se répandant dans l'intérieur, en s'établissant sur

nos terres, seraient devenus possesseurs du patrimoine qui nous appartient aujourd'hui, parce que nous l'avons défriché de nos mains et arrosé de nos sueurs. Nous serions-nous développés autant que nous l'avons fait, si nous avions été gênés dans notre mouvement d'expansion par les milliers et les milliers de nouveaux arrivés qui, tous les ans, seraient venus nous disputer par les moyens pacifiques du travail, le sol sur lequel nous avons pu si librement nous asseoir ? Suivant vous, nos villes seraient plus grandes, le commerce beaucoup plus actif, l'industrie plus puissante, les capitaux bien plus abondants.

Encore une fois, soit. Mais tous ces intérêts ne seraient pas dans nos mains, ne seraient pas notre partage. Pour que l'état de choses dont vous parlez eût pu se produire, il aurait fallu que des centaines de mille immigrants et de nombreux millions de capitaux y eussent contribué. Mais n'aurait-ce pas été la submersion de notre élément ?

Si l'annexion avait eu lieu à l'époque de l'établissement de la république américaine, et si elle avait eu pour résultat le mouvement de progrès, sous le rapport de la population et de la richesse, que vous supposez, n'est-il pas évident que le petit groupe de nos compatriotes, envahi de tous côtés, refoulé sur lui-même par le flot des immigrants qui se seraient emparés du territoire disponible, ne serait pas devenu le peuple qu'il est aujourd'hui.

Avec ses quatre millions de population, la province de Québec ne serait certainement plus française. Nous n'aurions donc pas à nous réjouir d'un progrès qui aurait eu pour nous une aussi fatale conséquence.

Heureusement, dans ses desseins sur nous, la Providence en a décidé autrement. Situés comme nous l'étions après la conquête, pour nous multiplier, pour nous développer, pour devenir une nation, il nous fallait avoir à notre disposition un territoire où nous pourrions librement nous établir. L'isolement relatif dans lequel nous étions nous a été favorable. Des rives du St-Laurent nous avons pénétré dans l'intérieur, en colonisant des millions d'acres de terre dont nos compatriotes sont restés et resteront les propriétaires. Nous n'avons pas eu à lutter contre l'envahissement des autres races que l'annexion, suivant ses partisans, aurait amenées sur notre sol. Notre mouvement d'expansion n'a pas été enrayé par leur compétition. C'est grâce à cette situation, à ces circonstances, que nous avons pu, sans trop d'entraves, nous constituer avec tous les éléments essentiels d'un peuple fort et plein de vie. Nous ne concevons pas que l'on puisse regretter qu'il en ait été ainsi. Quant à moi, il me semble qu'il n'y a pas l'ombre d'un doute, que l'ordre de choses désiré par quelques-uns, aurait été l'obstacle le plus insurmontable à l'établissement définitif de notre nationalité.

Pendant que la marée envahissante de l'émigration européenne se dirigeait à l'ouest vers les prairies fertiles, pendant qu'elle cherchait un climat plus doux, nous accomplissions, un peu lentement peut-être, mais sûrement, l'œuvre du défrichement de nos forêts, nous multiplions nos paroisses, nous agrandissions notre domaine, nous fondions nos maisons d'éducation. Aurions-nous pu en faire autant, si le courant de l'émigration se fût déversé sur notre territoire, en le couvrant depuis Gaspé jusqu'à l'ouest de Montréal ?

Nous avons aujourd'hui le légitime orgueil d'avoir joué un rôle important dans l'histoire politique de notre pays et même de ce continent. Avec l'annexion, ce rôle aurait été pour ainsi dire absolument nul. Plus le progrès matériel aurait été rapide et grand, plus vite nous aurions été submergés, et plus tôt nous serions disparus de la scène politique comme élément national distinct.

Qu'aurions-nous été au Congrès de Washington, et de quel poids aurions-nous pesé dans la balance des destinées de ce continent ?

Quand on examine la question à tous les points de vue les plus importants, on aperçoit des horizons bien différents de ceux que nous déroule l'imagination trop vive des rares annexionnistes.

Puisque l'union politique avec les Etats-Unis aurait certainement mis fin à tout espoir de fonder

au moins une province française dans l'Amérique du Nord, loin de regretter qu'elle n'ait pas eu lieu, nous avons au contraire toutes les raisons de nous en réjouir.

J'ai répondu aux annexionnistes en leur montrant les conséquences, pour notre élément, de ce progrès matériel que, suivant eux, l'union politique aurait produit. Je n'ai pas besoin de répéter que je ne crois nullement à ce progrès.

VI

Si, comme je crois l'avoir précédemment démontré, l'union politique avec les États-Unis n'aurait pas, jusqu'à présent, plus favorisé la prospérité matérielle du Canada, en serait-il autrement dans l'avenir? La situation actuelle respective des deux pays nous autorise-t-elle à penser que l'annexion nous serait aussi avantageuse que ses partisans le supposent? Je ne le crois pas non plus. Sous ce rapport, j'ai aussi à peser les arguments de ceux qui ont foi dans l'union commerciale, au lieu de l'union politique.

On parle beaucoup de l'importance du marché de soixante-millions de consommateurs qui vivent aux États-Unis. Mais il ne faut pas oublier que ces consommateurs sont aussi des producteurs. Il est possible que l'entrée libre de tous droits sur ce marché, favoriserait la vente d'une plus grande

quantité de certains produits agricoles que nous y écoulons déjà. Mais cet avantage, qui n'atteindrait pas les proportions espérées vainement par quelques-uns, serait contrebalancé, et peut-être bien au-delà, par la compétition active et ruineuse que les manufacturiers américains feraient à nos industries. Il y a bien les produits de nos forêts et de nos mines. Mais il est assez certain qu'avant peu nos voisins en viendront à la décision de leur ouvrir leur marché, parce qu'il sera fortement de leur intérêt de le faire. Les États-Unis n'auront bientôt plus de forêts, et il leur faudra s'approvisionner ailleurs, c'est-à-dire surtout chez nous. D'ailleurs, nous exploitons nos ressources forestières avec assez de rapidité, pour que déjà on s'inquiète pour un avenir pas trop éloigné.

Quelques-uns s'imaginent que la prospérité matérielle n'est possible qu'avec l'union politique, ou commerciale, de tout le continent. Mais ne pourrait-on pas en dire autant de l'Europe ? Et celui qui soutiendrait que le continent européen n'obtiendra jamais un haut degré de prospérité matérielle avant de ne former qu'une union politique, ne provoquerait-il pas la contradiction de tous côtés, et ne trouverait-il pas une réfutation complète dans la vérité des faits ?

Si l'Europe, divisée en plusieurs pouvoirs, a pu atteindre l'immense développement matériel dont le monde entier est témoin, pourquoi n'en serait-il pas

de même pour l'Amérique ? On dit que les États-Unis sont le marché naturel du Canada, et que les deux pays ne sauraient prospérer qu'en étant unis sous le même gouvernement. Ne serait-il pas aussi juste de prétendre que la Russie est le marché naturel de l'Allemagne, l'Autriche celui de la Prusse, la France de la Belgique, et que tous ces pays ne peuvent trouver le progrès matériel que dans l'union politique. Cependant personne ne voudrait se servir de cet argument quand il s'agit des pays européens. Je ne saurais lui reconnaître plus de valeur, pour démontrer l'urgence de l'annexion du Canada aux États-Unis.

N'avons-nous pas, depuis longtemps, sous les yeux la preuve incontestable que l'union politique de la République de Washington et de l'Amérique Britannique du Nord, n'est pas nécessaire à leur prospérité respective. Gouvernés séparément, et d'après des institutions différentes, les États-Unis et le Canada ont tous deux obtenu un développement matériel qui fait l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en observent la marche si accélérée et à la fois si sûre. Le même ordre de choses peut, de part et d'autre, se continuer avec de semblables résultats. Deux faits doivent nous convaincre que nous ne saurions réellement espérer faire plus et mieux avec l'union politique des deux pays. Le premier est que nous trouvons dans la République américaine, telle qu'elle est aujourd'hui constituée,

plusieurs États qui, avec tous les avantages possibles de cette union, ont cependant moins progressé que le Canada. Il me suffit de mentionner le Vermont et le Maine.

Le second fait est que, sans l'union politique, la province d'Ontario a réalisé un progrès supérieur à celui de plusieurs des États de la République, et que les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse peuvent avantageusement comparer leur situation, sous le rapport de l'avancement matériel comme sous les autres, avec celle de la plus grande partie de l'union américaine.

Nous ne faisons que commencer l'établissement de nos territoires de l'ouest. Mais les résultats de ces premières années sont plus que suffisants pour nous promettre un avancement aussi rapide que celui de l'ouest américain.

Je ne vois rien dans la situation présente du Canada, au point de vue de ses intérêts matériels, qui fasse de l'annexion la condition essentielle de notre prospérité. Si, au lieu de faire la part si grande à l'illusion, on cherchait à prévoir les possibilités de l'avenir par une étude sérieuse de la nature même des choses, et de ce qu'elle peut produire, on arriverait à se former une opinion plus raisonnée et plus juste sur les causes qui, dans notre position,

donne l'impulsion à notre avancement matériel, et celles qui lui font obstacle. Examinons un peu les unes et les autres.

Comme toutes les nations du monde, nous avons à travailler à l'accroissement de notre prospérité dans des conditions qui ne lui sont pas toutes favorables. De là la nécessité de la lutte, de l'effort persévérant. Cette loi providentielle de tout succès vraiment honorable, s'applique aux nations comme aux individus.

Quels sont nos moyens de progrès, et quelles difficultés avons nous à surmonter dans leur emploi ? Voilà ce qu'il importe de bien juger.

Notre pays a de grandes ressources naturelles dans la fertilité de son sol, la richesse et l'étendue de ses forêts, la valeur de ses mines et de ses pêcheries. Avec ces éléments, il peut atteindre un grand progrès agricole, commercial et industriel. Pour exploiter ces ressources, il nous faut, en premier lieu, continuer à augmenter ce que j'appellerai notre outillage national, c'est-à-dire nos voies de communication par terre et par eau, et notre industrie manufacturière. La colonisation de notre territoire et l'exploitation de nos mines, de nos pêcheries et de nos forêts en seront la conséquence certaine. Il me paraît évident qu'avec notre système actuel de gouvernement, nous pouvons

travailler avec plus d'efficacité à l'œuvre de nos moyens de communication et à la fondation de notre industrie nationale, que si l'annexion avait lieu. Si nous entrions dans la République américaine, nous ne saurions espérer que les autorités de Washington fissent autant que celles d'Ottawa pour le développement de notre réseau de chemins de fer. Tous les travaux de canalisation seraient dorénavant à la charge des budgets des différents Etats qui seraient constitués dans les provinces de la confédération actuelle. Sous ces deux rapports importants, l'union politique avec les Etats-Unis ne serait assurément pas plus favorable à notre avancement matériel.

Le principal obstacle à notre prospérité vient de la longueur de notre hiver. Notre climat est sain. Il a bien ses avantages, et il contribue beaucoup à la vigueur de notre population. Mais il exige plus d'efforts, de travail, de persévérance, et il accroît les frais de la vie. L'interruption de la navigation du St-Laurent et de toutes nos rivières, grandes et petites, pendant cinq mois de l'année, est nuisible à notre progrès. Ces difficultés contre lesquelles nous avons à lutter sont naturelles. L'annexion du Canada avec les Etats-Unis ne les modifierait nullement. Ce n'est pas parce que nous serions gouvernés de Washington, que les conditions climatiques de notre pays s'adoucirait. N'aurions-nous pas plutôt à craindre que ce régime favoriserait davan-

tage l'accaparement et le contrôle du mouvement commercial par les grandes villes du littoral des États-Unis, dont les ports sont ouverts durant toute l'année. Il me semble que c'est un point qui devrait faire réfléchir les annexionnistes canadiens

Je le sais, le développement de notre commerce extérieur est très important, et peut contribuer beaucoup à notre progrès. Proportionnellement à la population, ce commerce est déjà plus considérable que celui des États-Unis. Avec la République seule, il s'élève à une centaine de millions de piastres annuellement. Mais l'union politique avec nos voisins n'est pas nécessaire à l'accroissement de nos relations commerciales à l'étranger. Surtout depuis que l'Angleterre nous admet, sujet à la sanction du gouvernement impérial, à négocier avec les autres pays, au point de vue de nos propres intérêts commerciaux, l'annexion ne pourrait pas nous faire une situation meilleure sous ce rapport.

Pour prévoir avec assez de sûreté les conséquences probables de l'annexion, il est très utile de se renseigner sur ce qu'on en pense aux États-Unis, où se trouvent peut-être les meilleurs juges de la question. Il n'y a pas de doute que nos voisins, généralement, désirent l'union politique des deux pays. Mais quand leurs représentants autorisés, par leur position dans la politique, le commerce, la finance et l'industrie, expriment leur opinion sur le

sujet, ils se servent d'arguments qui diffèrent beaucoup de ceux des annexionnistes canadiens. Ils ne nous disent pas, eux, qu'ils veulent l'annexion parce qu'elle leur permettrait de nous ouvrir leur marché de soixante millions. Ils la souhaitent, au contraire, pour obtenir l'entrée libre de notre marché de cinq millions aux produits de leurs manufactures. L'industrie nationale de la République est maintenant l'une des plus puissantes et des plus solidement fondées de l'univers entier. Elle peut produire bien au-delà des besoins si grands de l'immense marché intérieur. Comme le Canada, les États-Unis cherchent à développer leur commerce d'exportation. Rien d'étonnant qu'ils aspirent à s'adjoindre cinq millions de consommateurs, qui vivent actuellement tout près de leur frontière du nord, et qui n'ont que récemment encore commencé à protéger leurs manufactures. Mais alors il est évident que l'annexion serait bien plus avantageuse aux États-Unis qu'au Canada.

Les hommes d'État, chez nos voisins, voient au-delà de la question commerciale, qui préoccupe surtout les hommes d'affaires. Ceux-là n'ont pas oublié la doctrine Monroe. Ils ambitionnent de déployer le drapeau étoilé sur tout le continent de l'Amérique du Nord. Nous n'avons aucun intérêt national, matériel, et social, à partager leurs vues dans cet ordre d'idées politiques.

Réduits à leurs proportions véritables, en les dégageant avec soin de toute illusion, les avantages matériels de l'annexion seraient peu considérables, et même probablement plus que détruits par le tort que ce régime ferait à nos intérêts manufacturiers. Pourquoi donc changerions-nous imprudemment le cours aujourd'hui si heureux de nos destinées nationales, pour nous unir à un peuple, qui a bien ses grandeurs, il est vrai, mais qui, de son côté aussi, compromettrait l'avenir de ses institutions, en voulant leur faire régir un territoire trop vaste et une population trop nombreuse.

VII

Toute étude de la question de l'annexion du Canada aux Etats-Unis serait évidemment incomplète, sans un examen des conditions d'existence nationale et politique, que ce régime ferait à l'élément canadien-français. Je ne pose pas en principe, qu'il serait juste, de notre part, de nous opposer au progrès du pays, parce que nous ne prévoirions pas y trouver notre compte particulier comme groupe distinct de la population. Nos compatriotes ont le droit de réclamer l'honneur et le mérite d'avoir jugé leur rôle avec une plus grande largeur de vues. Loin de nous ériger en obstacle au développement des provinces, à cause des dangers présumés de l'absorption, nous y avons contribué dans toute la mesure des moyens à notre disposition. C'est en

obéissant à cette conception élevée de notre devoir comme peuple, et de nos obligations envers nos concitoyens des autres origines, que nous avons accepté avec confiance et loyauté la confédération de l'Amérique Britannique du Nord. Depuis que ce régime est établi, aucun des groupes nationaux du Canada n'a plus fait que le nôtre pour qu'il produisit tous les heureux résultats que l'on en attendait. Dans la politique, nous avons approuvé et défendu toutes les grandes mesures pour compléter l'union, et en assurer l'avenir par l'exploitation des ressources naturelles de notre territoire. Nous avons aussi fait notre large part de travail pour accroître la prospérité matérielle du pays.

Mais aux raisons d'un ordre général pour le Canada, qui, dans notre opinion, militent contre la proposition d'une union avec les Etats-Unis, j'ai bien le droit d'ajouter celles qui sont particulières à notre élément. Que serions-nous dans cette organisation politique qui, bientôt, embrasserait au moins tout le continent de l'Amérique du Nord ? Nous serions juste assez pour servir d'instruments aux partis qui lutteraient pour le pouvoir à Washington, mais nous n'exercerions aucune influence véritable sur les destinées de ce gouvernement. Dans vingt ans, la population de la République dépasserait cent millions d'âmes. Sur ce nombre, nous compterions tout au plus pour deux millions et demi. Et cette disproportion numérique augmenterait rapidement.

Il n'y a pas à s'y tromper ; l'annexion nous ferait une situation politique bien inférieure à celle que nous occupons dans la confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Nous sommes maintenant un quart de la population. Nous serions à peine un quarantième au début d'une union avec les États-Unis.

Nous avons trois représentants dans le cabinet de la Puissance. Nous n'en aurions pas un seul dans l'Exécutif à Washington.

Nous avons une cinquantaine de nos nationaux à la Chambre des Communes à Ottawa. Nous n'en aurions pas quatre à la Chambre des Représentants à Washington.

Est-il possible de s'imaginer que, placés dans des conditions aussi défavorables, nous pourrions jouer, à notre avantage, un rôle politique sérieux.

Les partisans de l'annexion nous disent que ce régime produirait pour notre province un progrès matériel extraordinaire. Je n'ai pas besoin de répéter que je n'y crois pas. Mais supposons-le pour un instant. N'est-il pas certain que cette prospérité serait plus le partage des autres que le nôtre, bien que naturellement nous en profiterions dans une certaine mesure. Au point de vue de notre avenir comme peuple, n'aurions-nous pas grandement à y perdre. Ne serait-ce pas la marée montante qui bientôt nous

submergerait. Ceux qui, cédant à l'enthousiasme, se font un tableau fantaisiste de ce que deviendrait notre province, unie à la République américaine, ne voient pas combien il serait extrêmement plus difficile de nous maintenir au milieu de ce mouvement que nous ne pourrions nullement diriger.

Il ne peut y avoir de doute que l'ordre de choses actuel nous permet de travailler bien plus avantageusement à notre avenir national. Notre nombre, la situation que nous avons acquise, notre intelligence du gouvernement parlementaire, nous assurent notre part de légitime contrôle sur les destinées de la confédération. Pendant de longues années encore, le courant de la grande émigration européenne continuera à se porter à l'ouest. Il nous faut être assez prévoyants pour comprendre que nous devons profiter de ce temps pour nous établir de plus en plus solidement sur le sol de notre province. Le jour viendra certainement où le surplus de l'immense population de l'ouest refoulera à l'est pour s'emparer des régions inhabitées. Plus nous serons alors nombreux, plus nous serons fermement implantés sur le territoire que nous occupons, plus nous serons forts pour résister à l'assaut. Mais pour nous préparer à ces événements, ne favorisons pas un changement politique qui nous ferait immédiatement perdre toute influence sérieuse sur la direction des affaires publiques.

Si je ne crois pas que l'union politique du Canada avec la République américaine nous serait favorable, je pense aussi que les Etats-Unis ne doivent pas la souhaiter. En donnant à leur système de gouvernement une application trop étendue, ils en affaibliraient beaucoup les ressorts, et l'exposeraient à l'effondrement dans un avenir peut-être prochain. A cette République déjà si vaste, si peuplée, il faut aussi des contre-poids. Elle les trouvera dans des pouvoirs puissants au nord et au sud. Un équilibre américain se constituera graduellement, qui sera très favorable au véritable progrès intellectuel, moral et matériel de tout le continent.

De notre côté, tout nous convie à continuer avec courage et persévérance l'œuvre de la confédération. Ce que nous avons accompli en vingt ans est bien de nature à nous convaincre, plus que jamais, que nous avons dans notre population, notre territoire et nos libres institutions tous les éléments de la grandeur nationale.

